© Drogues Info Service - 3 juillet 2025

Vos questions / nos réponses

Temp d'attente résultats urinaire pluritoxique

Par Tony56 Postée le 16/02/2025 09:56

Bonjour.Apres une suspension de permis de 6 mois pour avoir consommé quelques taf de CBD,(oui je me suis fait avoir par la gendarmerie,on m'a infligé un test salivaire plusieurs jours après ma consommation,et j'ai appris par la suite que j'aurai pu demander une prise de sang,ce qui aurait montrer le taux de thc très peut élevé et m'aurai fait une suspension plus courte)..il y a deux mois j'ai pris rdv avec la commission médicale de Vannes pour le 19/02.Sachant qu'il fallait un test de moin de 15 jours, je suis passé au laboratoire le 15/02 (un samedi car la semaine impossible avec mon emploi sachant qu'il sont ouverts que le matin,et le samedi d'avant, j'avais peur d'être trop juste par rapport aux15 jours,je voulais juste être irréprochable)..Je paye les 93 e pour l'analyse,et la Dame me dit que je recevrai les résultats le 23/02 .A aucun moment, j'ai été mis au courant qu'il y avait autant d'attente pour recevoir les résultats.Pour ma part,je m'attendais a les avoir en 24h .Mais apparemment mon échantillon est envoyé a Paris,donc a partir du lundi 17/02 mon échantillon sera transféré de la Bretagne a Paris.Pensez vous que j'ai une chance de recevoir les résultats le 19/02? Si ça n'est pas le cas pourrai je me rendre quand même a mon rdv a la commission médicale avec une lettre de mon employeur disant clairement que apres un aménagement de poste de 6 mois (je suis technicien itinérant) ,si au 6 mars je n'est pas récupéré mon permis,je serai licencié,ce qui serait catastrophique car j'ai des enfants a charge,un crédit maison a payé,et un salaire convenable que je n'aurai plus la chance d'avoir vue mon âge,si je dois repartir de zero.Puis je me rendre tous de même a mon rdv de la commission sans mon résultat avec la lettre de mon employeur,en leurs disant que je fourni le résultat avant la fin de semaine ?Car la Dame du laboratoire m'a dit de decaler le rdv,mais une fois rentrée à la maison,en voulant reprendre rdv,je me suis aperçu qu'il n'y a aucun créneau de disponible du tout.Je ne peut pas me permettre de repousser l'échéance car je perdrai mon emploi. Merci pour votre retour

---

Mise en ligne le 19/02/2025

Bonjour,

Notre délai de réponse actuel est tel que nous n’avons pas pu vous renseigner avant la date de votre rendez-vous pour la visite avec la commission médicale de la préfecture. Pour toute question nécessitant une réponse rapide, il est préférable nous contacter par téléphone au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit, 7/7 de 8h à 2h du matin).

Il nous aurait été de toute façon difficile de vous renseigner sur le délai de retour du laboratoire réalisant l’analyse de vos urines. Cela est inhérent à chaque laboratoire et nous n’avons aucune vue sur ces délais.

Nous comprenons que cela ait suscité de l’inquiétude et souhaitons que votre visite se soit déroulée dans les meilleures conditions pour obtenir un avis favorable à la récupération de votre permis de conduire.

Bien à vous.